

ELABORATION ET RÉVISION DE PLANS LOCAUX D'URBANISME

COCUMONT, FOURQUES-SUR-GARONNE, MARCELLUS,
MEILHAN-SUR-GARONNE, MONTPOUILLAN, SAINT-SAUVEUR-
DE-MEILHAN ET SAMAZAN

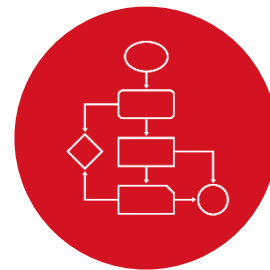
REUNION PUBLIQUE - DIAGNOSTIC

OCTOBRE 2025

SOMMAIRE



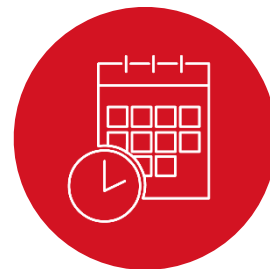
01 | Qu'est ce qu'un plan local d'urbanisme ?



02 | Quelle méthode pour le diagnostic ?



03 | Quels enjeux transversaux ?



04 | Quel calendrier ?



01

Qu'est ce qu'un plan local d'urbanisme ?



Lancement de la démarche
4^{ème} trimestre 2024



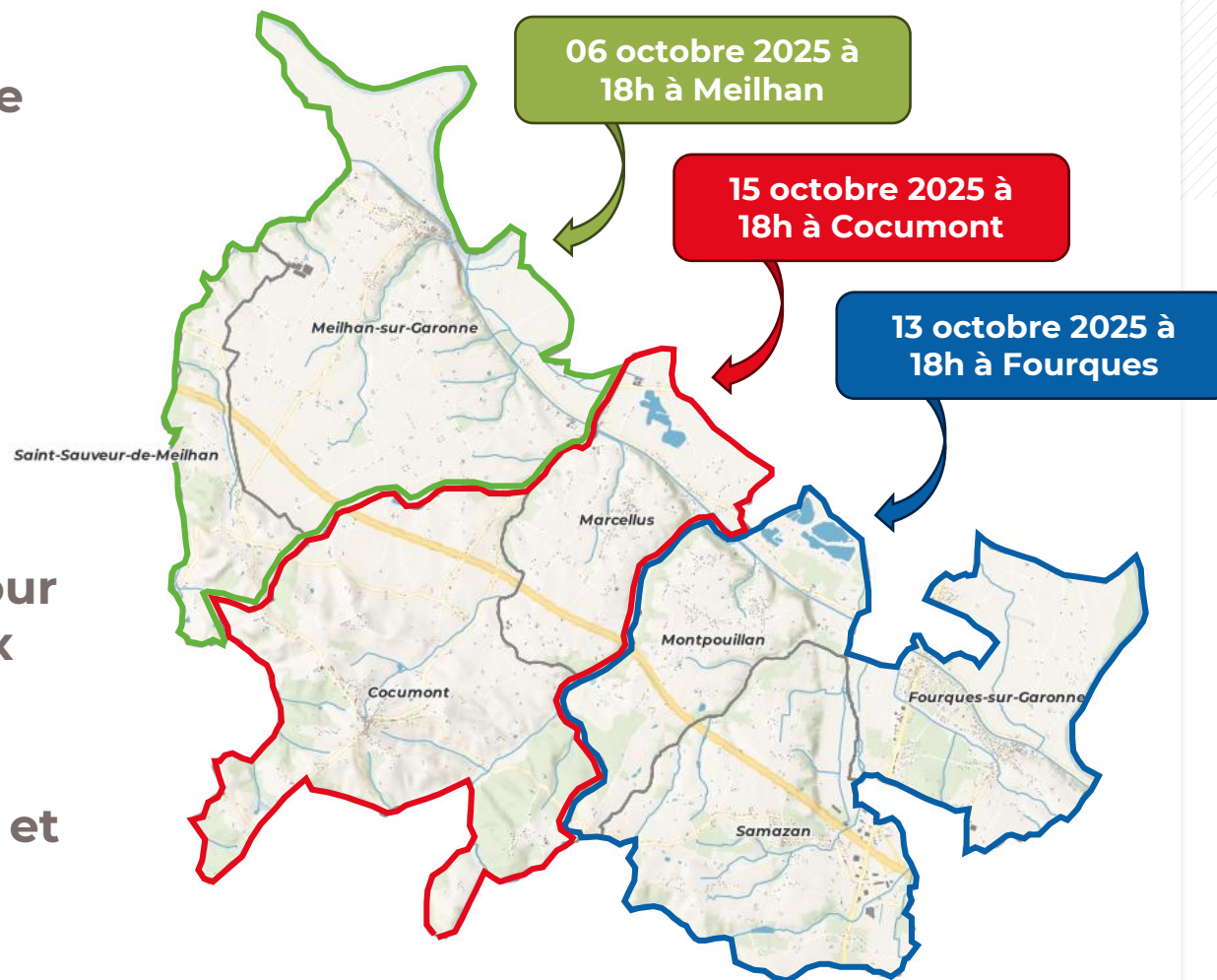
1 élaboration / 6 révisions



Une démarche groupée pour
partager des enjeux locaux



Un diagnostic synthétique et
pédagogique

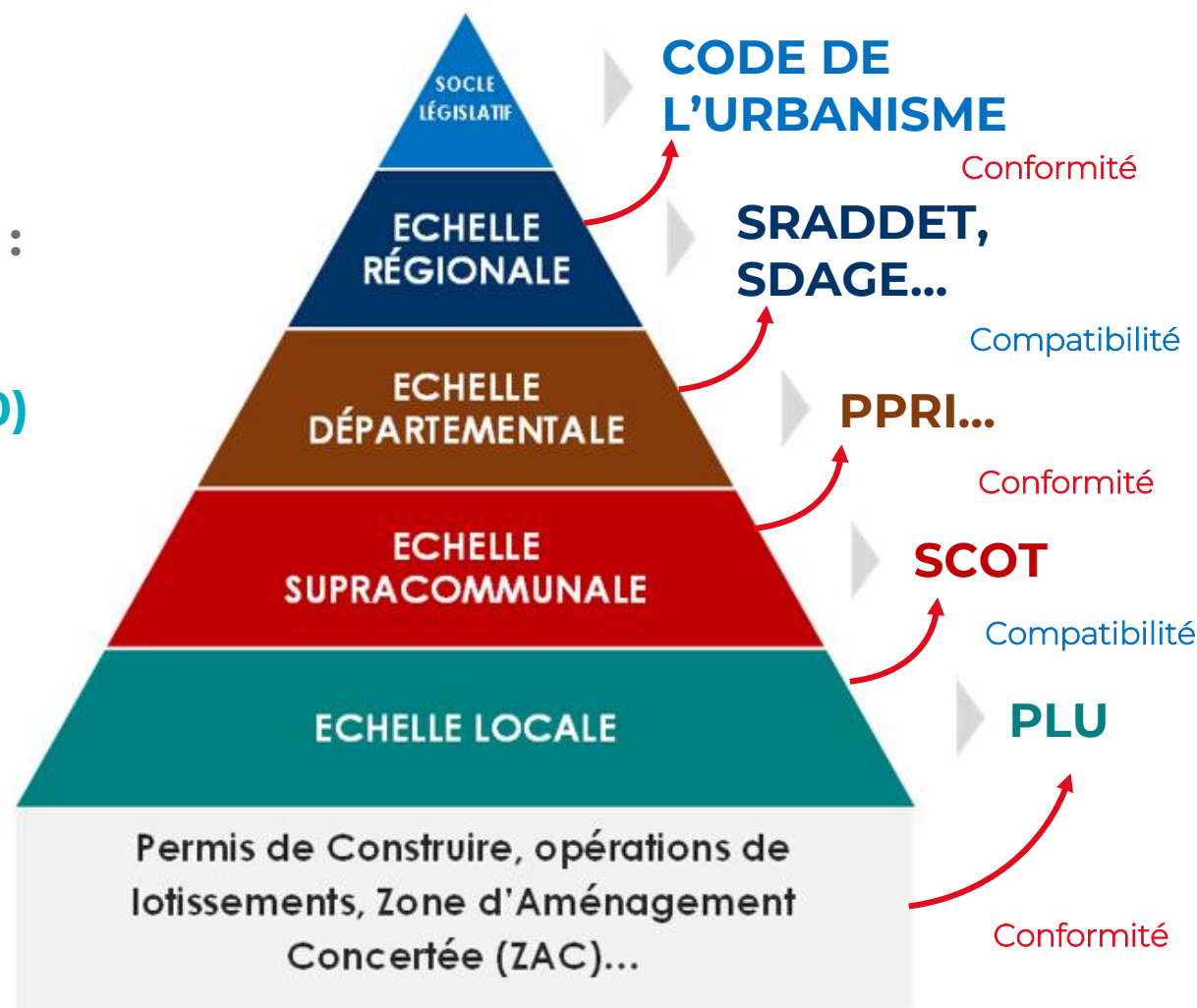


01 | QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Un contexte législatif en forte évolution ces dernières années :

- ❑ Loi ELAN (2019)
- ❑ Modernisation des scot (2020)
- ❑ Loi climat & résilience (2021)
- ❑ Loi 3DS (2022)
- ❑ Loi EnR (2023)
- ❑ Décrets zan (2024)

Le SCoT Val de Garonne
Guyenne Gascogne arrêté en
Juillet 2025



01 | QU'EST CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

> LE DIAGNOSTIC

Où en est le territoire aujourd'hui ?
Un état des lieux du territoire pour mieux
cerner les enjeux à prendre en compte.



> LE PADD

(PROJET D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES)

Quel projet pour la commune à horizon 10 ans ?
Une stratégie, un projet de territoire et des
objectifs de développement pour le territoire

> LE RÉGLEMENT ET LE ZONAGE

Comment mettre en œuvre ce projet ?
Définir de nouvelles règles applicables aux
autorisations de construire par type de zones

> LA VALIDATION

Qu'en pensent les partenaires et la population ?
Consultation des partenaires
Enquête publique
Entrée en vigueur du PLU révisé

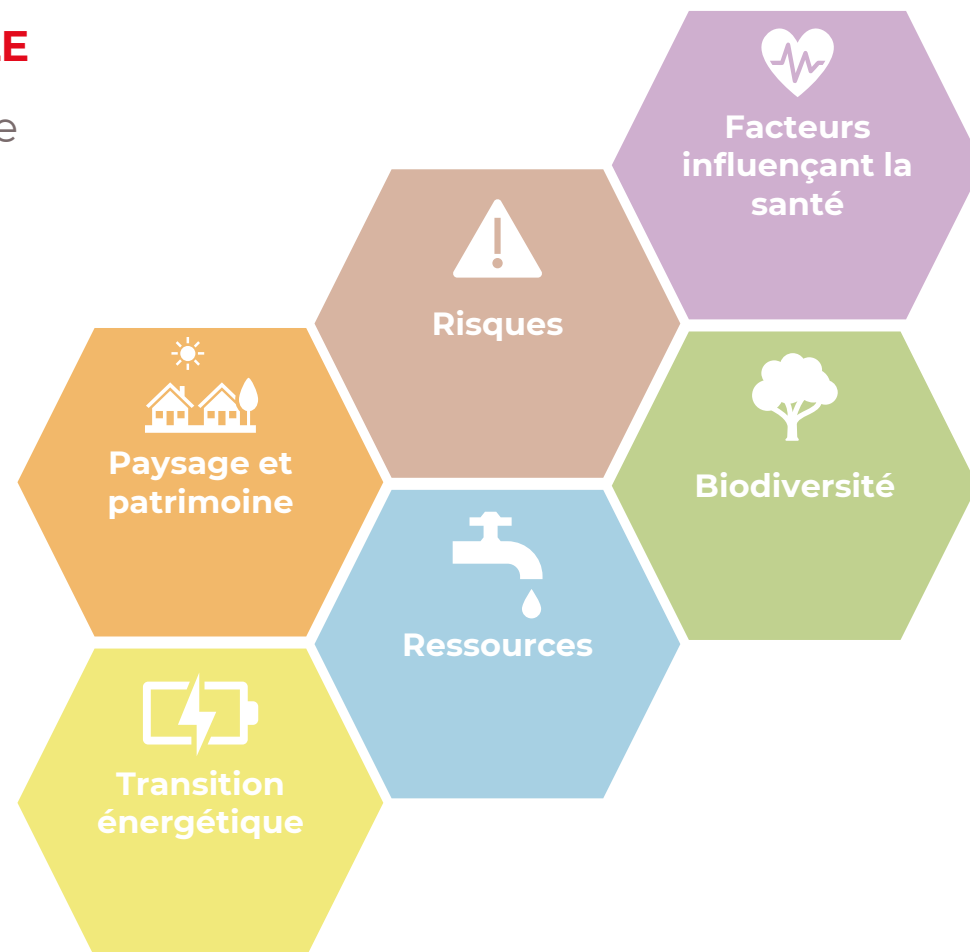


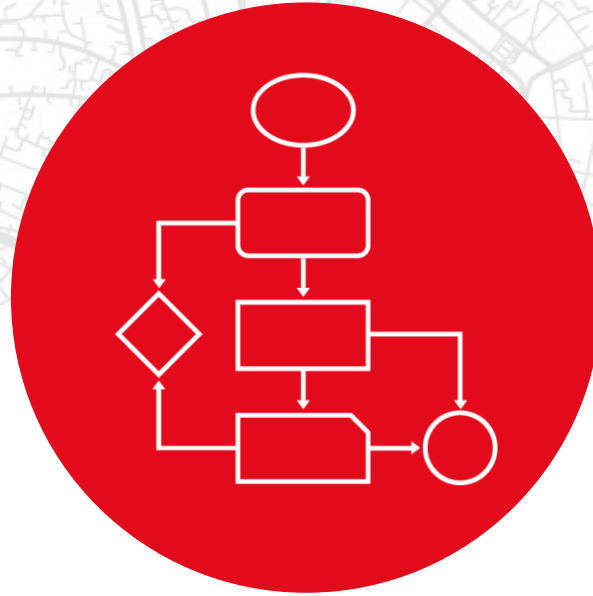
01 | QU'EST CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

ZOOM SUR L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Une démarche itérative constituant un outil d'aide à la décision pour la rédaction de chaque PLU :

- Quel est l'état initial de l'environnement ?
- Quel cadre est donné par les documents en vigueur ?
- Quelles sont les incidences potentielles du projet de PLU sur l'environnement ?
- Comment améliorer le projet de PLU pour éviter, réduire ou compenser ses incidences potentielles sur l'environnement ?
- Comment suivre les effets de la mise en œuvre du PLU sur l'environnement ?



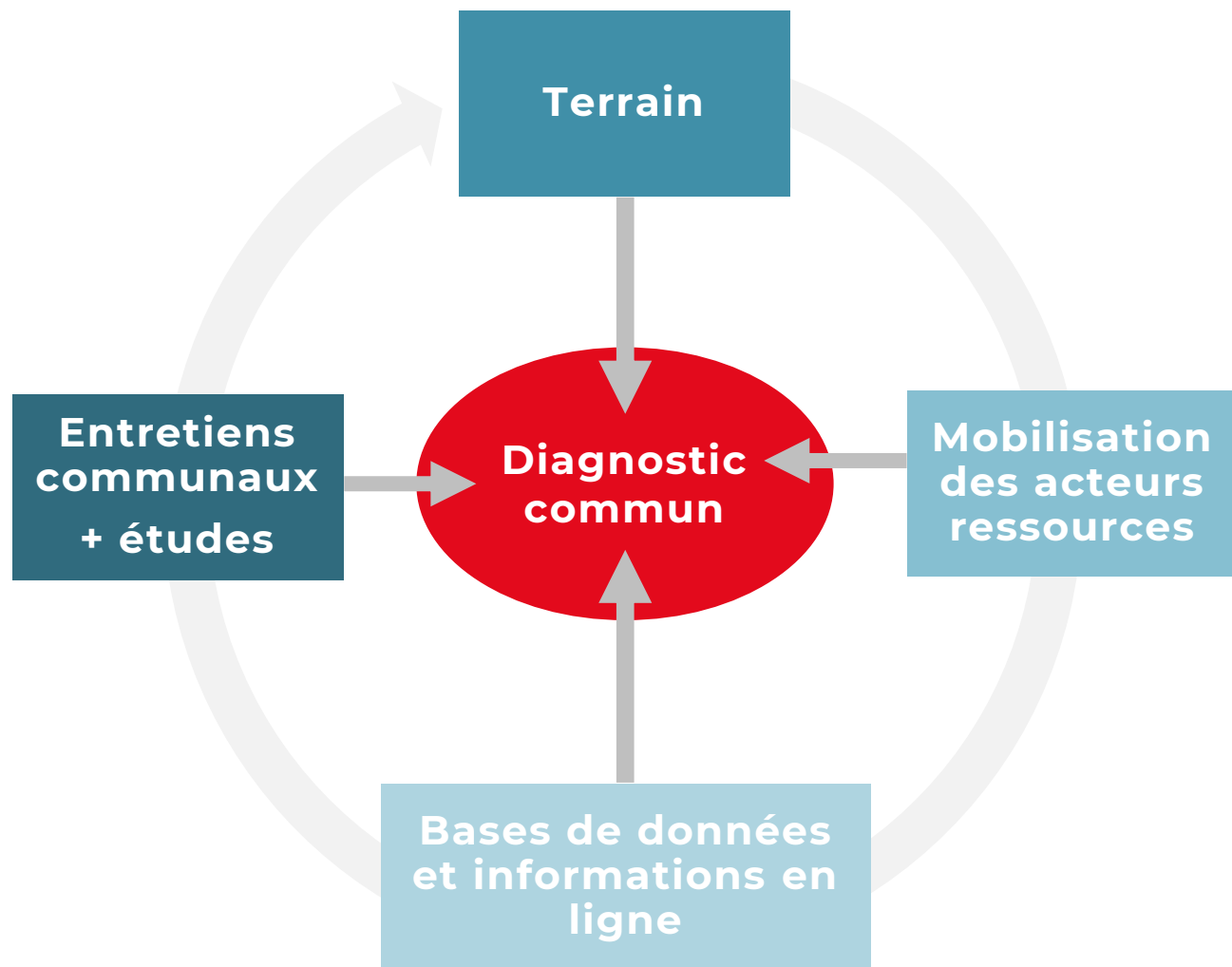


02

Quelle méthode pour le diagnostic ?

02 | QUELLE MÉTHODE POUR LE DIAGNOSTIC ?

UN DIAGNOSTIC COMMUN POUR 7 PLU COMMUNAUX



02 | QUELLE MÉTHODE POUR LE DIAGNOSTIC ?

UN TRONC COMMUN POUR TRAVAILLER DES ENJEUX TRANSVERSAUX

L'OBJECTIF DE CE DOCUMENT EST D'ABOUTIR À UNE VISION DU TERRITOIRE QUI SOIT :

- Partagée
- Prospective (constats/dynamiques/enjeux)
- Systémique (approche par thèmes et mise en perspectives des interactions entre les thèmes développés)

UN DIAGNOSTIC COMMUN AVEC DES FOCUS COMMUNAUX :

- Des analyses statistiques et des tendances à l'échelle des 7 communes
- Une réflexion de projet de territoire
- Une mise en avant des spécificités territoriales

POURQUOI ?

- Une réflexion à double échelle
- Des enjeux transversaux et communs
- Des thématiques qui s'affranchissent des limites administratives

DES FICHES DE SYNTHÈSE COMMUNALES

Synthèse thématique COCUMONT				Synthèse thématique COCUMONT			Synthèse thématique COCUMONT		
1 155 Habitants en 2024	93,2% De maisons au sein du parc de logements	125 Elèves en RPI	202 Emplois recensés	93,8 % Des déplacements domicile-travail en voiture	745 Ha de boisements selon l'OCS GE	387 Equivalents habitant de marge d'accueil à la station d'épuration	25 Points d'eau constituant la défense extérieure contre l'incendie	3/4 Des émissions de gaz à effet de serre hors transport routier issues de l'agriculture	1 Site de compostage partagé
ANALYSE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE				MOBILITE			RISQUES		
- Déterminer des perspectives maîtrisées d'évolution de la population. - Adapter le territoire au vieillissement de la population, en anticipant les besoins spécifiques liés à la dépendance, au logement adapté et à l'accès aux services, dans un contexte où près d'un tiers des habitants ont plus de 75 ans. - Favoriser l'accueil de jeunes actifs ou familles à travers l'emploi et le logement.				- Adapter la dépendance à la voiture individuelle, en diversifiant les modes de déplacement et en adaptant les infrastructures aux besoins quotidiens. - Permettre le développement des mobilités actives et favoriser la mise en place de déplacements doux sécurisés pour mailier le centre-bourg aux équipements publics structurants. - Créer des liaisons inter quartiers (centre-bourg vers hameau de Goutz) et intercommunales efficaces, facilitant l'accès aux pôles d'emploi et de services. - Entretien et développer le réseau des mobilités douces de loisirs (sentiers de randonnée notamment).			- Intégrer une gestion adaptée de l'eau à chaque projet d'aménagement pour limiter le risque inondation. - S'appuyer sur la défense extérieure contre l'incendie pour penser l'évolution de l'aménagement. - Anticiper l'accentuation du retrait-gonflement des argiles avec le changement climatique (notamment car l'aléa est moyen à fort sur la commune). - Veiller à la prise en compte des risques technologiques existants (ex : transport de matières dangereuses sur l'autoroute, ICPE) et à la limitation de l'accroissement de risques similaires.		
HABITAT				PAYSAGE ET PATRIMOINE			TRANSITION ENERGETIQUE		
- Renforcer l'attractivité résidentielle en diversifiant l'offre de logements et en créant les conditions favorables à l'accueil de nouveaux habitants, notamment des familles et des actifs. - Encadrer l'urbanisation pour préserver les ressources foncières et le cadre de vie, en consolidant les zones déjà urbanisées et en limitant l'étalement sur les terres agricoles. - Valoriser le bâti existant et les friches, en encourageant la reconversion de bâtiments vacants pour limiter la consommation d'espace naturel. - Développer une offre de logements qui favorise les parcours résidentiels pour les habitants.				- Mettre en œuvre un développement qualitatif du bourg avec une bonne insertion des nouvelles constructions et des rénovations (avec le projet Cœur de bourg 2030 et plus en périphérie). - Préserver le caractère identitaire de la matrice agricole et naturelle de la commune (ex : vignes, éléments de patrimoine vernaculaire, milieux d'accompagnement du Gaouton...). - Préserver et valoriser les sites d'intérêt paysager (hauteurs de Lagravette, hameau de Goutz, vallée du Gaouton, vallon de l'Aramon...). - Préserver le cadre de vie et les qualités architecturales représentatives de la commune dont les entrées de bourg et les espaces publics. - Aménager et animer le site public du Vallon de l'Aramon en favorisant l'engagement citoyen.			- Favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre (issues à 68% du transport routier et à 24% de l'agriculture). - Œuvrer à la réduction des consommations énergétiques (issues à 63% du transport routier et à 18% du résidentiel). - Préserver les puits de carbone de la commune (sols et végétation notamment). - Impulser la production d'énergie renouvelable dans le respect de l'environnement de la commune (par exemple comme envisagé sur différentes ZAE nR pour du photovoltaïque au sol mais aussi sur toitures) et dans la préservation de l'activité agricole (projets agrovoltaiques en soutien de la production agricole et non en substitution).		
EQUIPEMENTS & SERVICES				FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE			FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUENÇANT LA SANTE		
- Œuvrer à la structuration d'un espace de vie sociale et d'espaces de travail partagés. - Renforcer le tissu commercial et de services de proximité, essentiels pour la qualité de vie des habitants et la vitalité du bourg (ex : future supérette, bistrot, tabac-presses, village d'artisans, etc.). - Accompagner la mise en œuvre du projet "Cœur de bourg 2030", afin d'en faire un véritable pôle structurant à l'échelle communale, intégrant commerces, services et logements.				- Limitier l'imperméabilisation des parcelles et favoriser la renaturation au sein de l'enveloppe urbaine. - Conforter les continuités écologiques notamment avec le réseau hydrographique du Gaouton, entre boisements et vers le nord de la commune. - Prendre en compte la biodiversité et les services qu'elle rend dans les projets d'aménagement.			Mettre en œuvre un aménagement protégeant la population des facteurs environnementaux affectant négativement la santé (ex : pollution de l'air, inconfort thermique, nuisances sonores, etc.) et contribuant à améliorer cette dernière.		
DYNAMIQUES ECONOMIQUES				GESTION DE L'EAU			LES PROJETS COMMUNAUX EN LIEN AVEC LE PLU		
- Maintenir l'offre de commerces et d'artisanats en favorisant la transmission de services. - Soutenir les circuits courts et l'agriculture locale, notamment dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial intercommunal. - Valoriser les atouts touristiques et culturels du territoire, en lien avec l'identité viticole (festivités, cave coopérative, label Côtes du Marmandais) et le patrimoine paysager et bâti. - Favoriser le développement des hébergements touristiques. - Accompagner le développement du tissu artisanal et commerçant par de l'animation, de l'ingénierie, des solutions d'hébergement temporaire des entreprises en création...				- Faciliter les actions du Syndicat des Eaux Garonne Gascogne en matière de gestion de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement. - Favoriser la satisfaction des besoins en eau pour les différents usages et pour le fonctionnement des milieux (en particulier sur le réseau hydrographique du Gaouton). - Penser l'évolution du bourg au regard des disponibilités de la ressource en eau, des réseaux existants et des pollutions générées.			- Projet d'aménagement du vallon de l'Aramon. - Projet de création d'une résidence seniors pour favoriser les parcours résidentiels. - Projet de village d'artisans à l'étude. - Projet « Cœur de Bourg 2030 » (phase 2) et poursuite de la réflexion sur l'aménagement du bourg. - Différentes implantations possibles pour du photovoltaïque au sol. - Divers projets de chemins piétons et de voies cyclables pour favoriser les liaisons douces.		

1 COMMUNE : 3 PAGES / 12 BLOCS THEMATIQUES / DES CHIFFRES CLES

LA CONCERTATION

AVEC LES ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC VALIDÉS :

3 panneaux de concertation

+

Une proposition d'article de presse afin d'informer la population des moyens de communication disponibles

+

3 réunions publiques sur le diagnostic

PLU Élaboration et/ou Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le PLU : qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document stratégique d'aménagement du territoire. C'est un document réglementaire qui fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols sur l'ensemble de la commune. Le Plan Local d'Urbanisme définit les grandes orientations du développement de la commune à court, moyen, long terme en cohérence avec les politiques nationales, régionales et locales.

Le format du code de l'urbanisme et du respect du cadre réglementaire

- Code de l'urbanisme
- Loi SRU (2000)
- Loi Climat et Transition (2017)
- Loi ALUR (2016)
- Loi Climat et Résilience (2021)

Le respect dans le processus des orientations nationales

- Limiter l'impact de l'urbanisation sur les milieux naturels
- Protéger les terres agricoles
- Assurer la satisfaction des logements vacants ou délabrés
- Limiter la consommation foncière
- Privilégier la densification des secteurs déjà urbanisés
- Agir pour une efficacité des dépenses publiques

UNE DÉMARCHE STRATÉGIQUE

Il s'agit d'un document d'urbanisme qui formalise les grandes orientations d'aménagement du territoire afin d'encadrer son développement pour les 15 prochaines années. Actualisé démographiquement, économiquement, écologiquement, socialement, il sert de référence à l'ensemble des décisions d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable...).

UN OUTIL RÉGLEMENTAIRE

Il définit et réglemente le droit des sols sur l'ensemble de la commune et détermine les droits à construire de chaque parcelle, publique ou privée. Des zonages d'urbanisme, la PLU impose à tous - particuliers, entreprises, administrations, etc. - et sert de référence à l'ensemble des décisions d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable...).

Pourquoi s'engager dans une démarche groupée ?

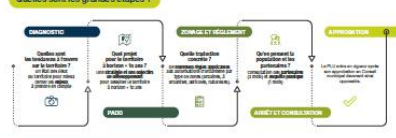
Dans une démarche de solidarité territoriale et de planification partagée, 7 communes ont décidé de constituer un groupement en vue de la production d'un schéma pour l'élaboration et/ou révision de leur PLU respectif. Cette stratégie assure cohérence et complémentarité entre 7 PLU, qui comportent des éléments communs et individualisés.

La chose à être faite de mutualiser ces réflexions dans l'objectif de pouvoir répondre à :

- Une optimisation des coûts
- Une cohérence du développement territorial
- Une concertation et une participation publique facilitée
- Une conformité avec les réglementations en constante évolution
- Le renforcement de la coopération intercommunale
- Une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux
- Une analyse des besoins de l'ensemble du territoire

Si la démarche de réflexion est une démarche groupée, ce sont bien 7 PLU individualisés et communaux qui répondent, à terme, remplacer les documents en vigueur.

Quelles sont les grandes étapes ?



La concertation au cœur du projet

- S'INFORMER**
- Des publications dans les bulletins municipaux et dans la presse locale
 - Des espaces dédiés sur les sites internet des communes pour permettre l'accès aux documents
 - Des ateliers de concertation
 - Des ateliers de concertation
 - Des ateliers de concertation
- S'EXPRIMER**
- Des réunions publiques
 - Des ateliers de concertation
 - Des ateliers de concertation
 - Des ateliers de concertation



PLU Élaboration et/ou Révision du Plan Local d'Urbanisme

Synthèse du diagnostic stratégique

Comme une photographie dynamique, le diagnostic dresse un état des lieux du territoire sur les thématiques de l'habitat, du développement économique, du tissu commercial, de l'espace agricole et forestier, des déplacements, des paysages, de la biodiversité, du patrimoine, de l'environnement, etc. Ce diagnostic prospectif permet de mettre en évidence les enjeux du territoire et questionner les différentes pratiques pour renforcer les réflexions de futur projet.

Démographie

Une croissance démographique constante depuis trois décennies, portée par la forte migration.



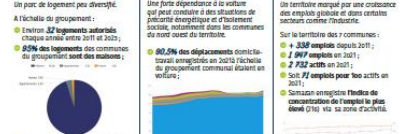
Population vieillissante

Une population vieillissante, posant le sujet de l'isolement des personnes âgées et de l'adaptation des logements.



Logement

Une forte dépendance à la voiture qui peut conduire à des situations de précarité énergétique et d'isolement social, notamment dans les communes de nord-ouest du territoire.



Transports

Une forte dépendance à la voiture qui peut conduire à des situations de précarité énergétique et d'isolement social, notamment dans les communes de nord-ouest du territoire.



Emploi

Une forte dépendance à la voiture qui peut conduire à des situations de précarité énergétique et d'isolement social, notamment dans les communes de nord-ouest du territoire.



PLU Élaboration et/ou Révision du Plan Local d'Urbanisme

Synthèse de l'état initial de l'environnement

Au même titre que le diagnostic, l'état initial de l'environnement vise à caractériser le territoire en matière de paysage, de biodiversité, de ressources (eau, énergie...), de risques naturels et technologiques, de pollution et nuisances (air, bruit, déchets), etc. Cet état des lieux permet de mettre en évidence les enjeux et l'existence de ces composantes, qui constituent le socle du développement, pour mieux anticiper les enjeux du futur document.

Une agriculture diversifiée qui participe à la richesse des paysages

Une agriculture diversifiée qui participe à la richesse des paysages.



Caractéristiques et disponibilité de la ressource en eau

Une agriculture diversifiée qui participe à la richesse des paysages.



Risques

Une agriculture diversifiée qui participe à la richesse des paysages.



Un potentiel de développement des énergies renouvelables

Une agriculture diversifiée qui participe à la richesse des paysages.





03

Quels enjeux transversaux ?

03 | PRÉSENTATION DES PREMIERS ENJEUX TRANSVERSAUX

ANALYSE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

6 664

Population
totale des 7
communes

+0,3%

Croissance
annuelle
moyenne 2014-
2021

32%

De personnes
de 60 ans et +

35%

De couple sans
enfant(s)



ENJEUX

- **Favoriser une ruralité de qualité** et valoriser un positionnement géographique stratégique
- **Renforcer l'attractivité** du territoire afin de maintenir un solde migratoire positif
- Développer la visibilité des atouts du **territoire à destination notamment des jeunes** afin de retrouver un équilibre sur le solde naturel
- **Accompagner le vieillissement** de la population : équipements, habitat, mobilités, cohésion sociale...
- **Adapter le territoire à l'évolution du profil et à la taille des ménages** : des logements plus petits, des modes de garde pour les enfants de familles monoparentales...

■ Commune : Cocumont (47068)

■ Commune : Fourques-sur-Garonne (47101)

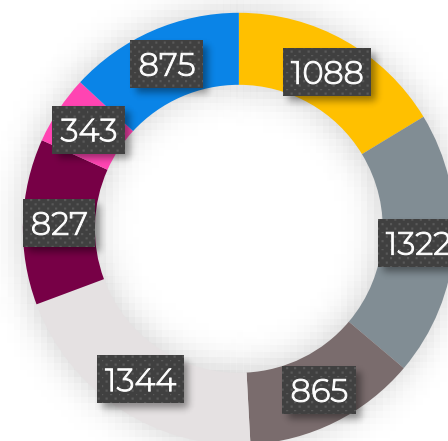
■ Commune : Marcellus (47156)

■ Commune : Meilhan-sur-Garonne (47165)

■ Commune : Montpouillan (47191)

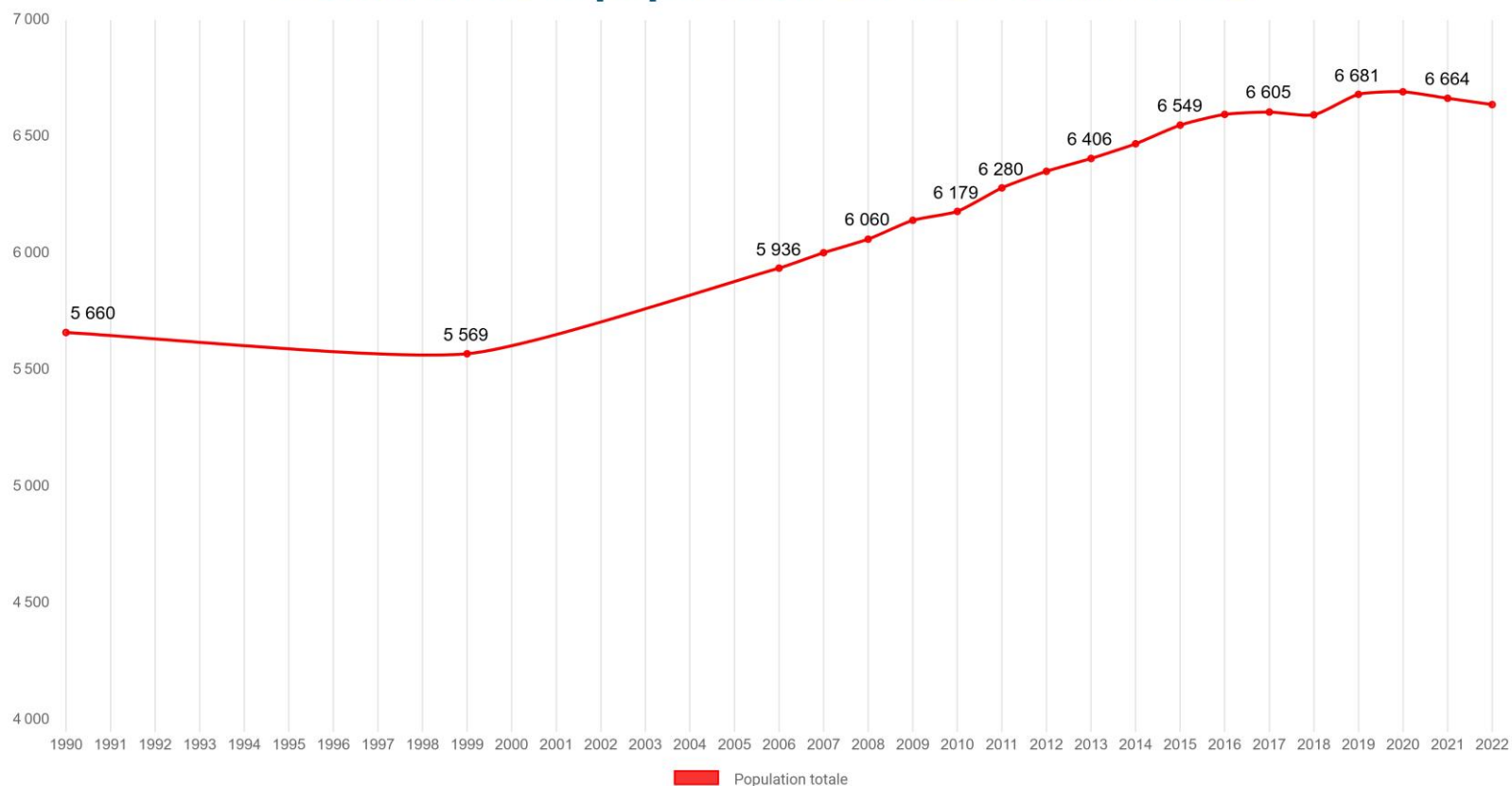
■ Commune : Saint-Sauveur-de-Meilhan (47277)

■ Commune : Samazan (47285)



ANALYSE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Évolution de la population sur les 7 communes



Sources

Séries historiques et population active - Recensement de population

Séries historiques - 06/08/2025

INSEE

TEREvAl © - 03/10/2025

03 | PRÉSENTATION DES PREMIERS ENJEUX TRANSVERSAUX

ANALYSE DU PARC DE LOGEMENTS

3 297

Logements
recensés

95%

De maison
individuelles au
sein du parc

65

Logements
sociaux
conventionnés

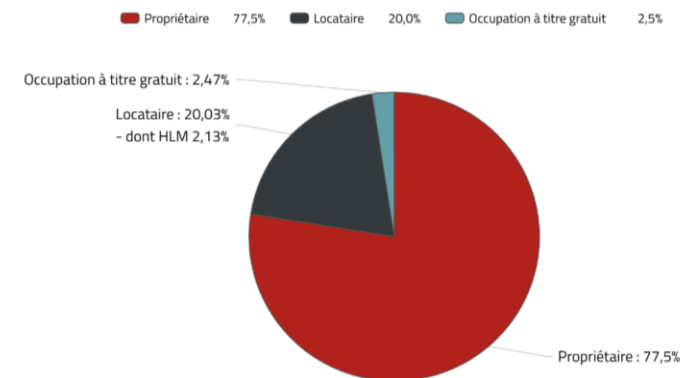
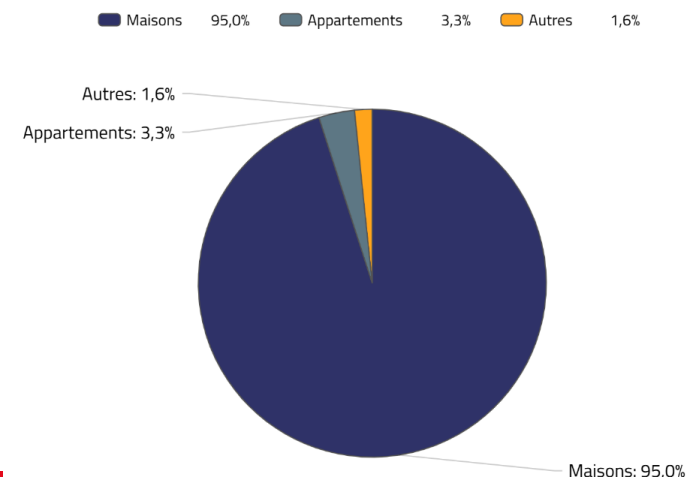
25

Logements
commencés
par an en
moyenne



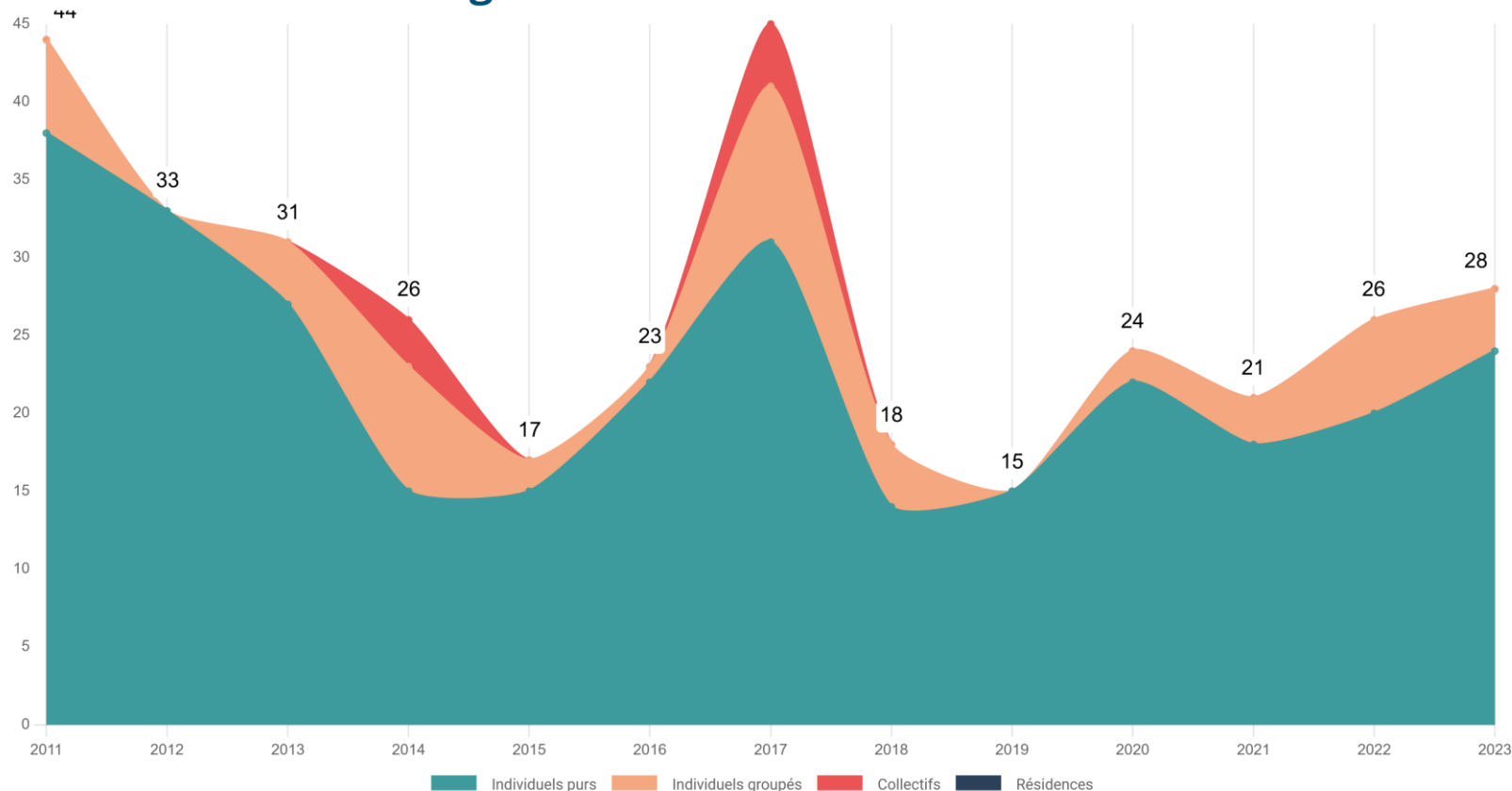
ENJEUX

- **Faciliter le parcours résidentiel** des ménages afin de fluidifier les parcours de vie
- Permettre à tous de trouver un **logement adapté à son niveau de vie**
- **Anticiper** de manière qualitative **les objectifs ZAN**
- **Adapter le parc** de logements aux défis énergétiques (réduction des consommations...) et aux besoins des population (familles monoparentales, personnes âgées, ménages à faibles revenus...)
- Lutter **contre la vacance**, l'habitat indigne et la précarité énergétique
- **Maitriser l'étalement urbain**



ANALYSE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Nombre de logements commencés sur les 7 communes



Sources

Logements commencés - ©SITADEL

Logements commencés entre 2011 et 2023 - 26/08/2025

Service des données et études statistiques (SDES) du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD).

TEReVAL © - 03/10/2025

ANALYSE DU NIVEAU DE SERVICES ET EQUIPEMENTS

258

Équipements
recensés

54%

De services aux
particuliers

26

Commerces
identifiés

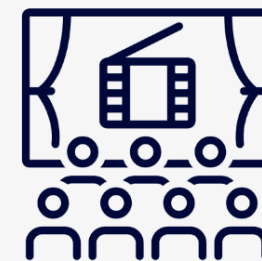
388

Elèves au sein
des
établissementsNombre d'équipements pour
1 000 habitants

1,3



1,2



3



7,5



ENJEUX

- **Maintenir un maillage territorial équilibré** et complémentaire entre les communes notamment dans l'offre commerciale et de services
- Valoriser le maillage et la **visibilité des équipements structurants**
- **Renforcer la présence** des équipements et services à la population
- Développer des équipements des **gammes intermédiaires et supérieures**
- Structurer **l'offre en équipements et professionnels de santé** en lien avec le vieillissement de la population
- Mettre en place des actions pour résorber **la vacance commerciale**, notamment dans les centre-bourg

03 | PRÉSENTATION DES PREMIERS ENJEUX TRANSVERSAUX

ANALYSE DU TISSU ECONOMIQUE

1 947

Emplois recensés

2 685

Actifs occupés (15-64 ans)

60%

Des emplois dans le tertiaire

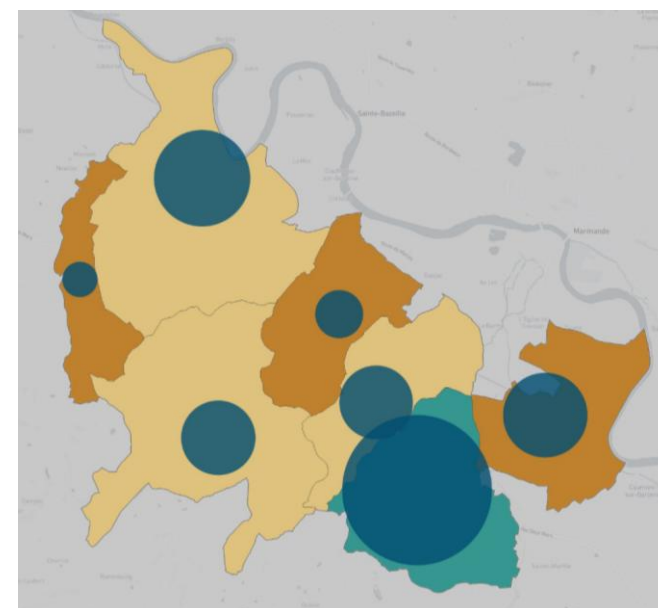
474

Etablissements sur le territoire

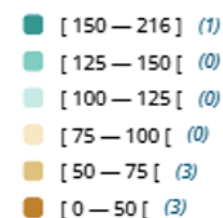


ENJEUX

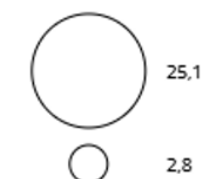
- **Limiter la dépendance** du territoire au bassin d'emploi de Marmande
- **Optimiser le foncier économique existant** et identifier les leviers stratégiques
- **Valoriser le tissu économique locale** au sein des centralités
- Maintenir et diversifier **les activités agricoles**, en favorisant la transmission des exploitations, la diversification des pratiques et l'adaptation face au changement climatique
- **Faciliter l'installations de nouvelles entreprises** notamment dans le secteur de la construction
- Valoriser **l'économie touristique** avec notamment le tourisme vert
- **Assurer un équilibre** entre croissance de la population et concentration de l'emploi



Indice de concentration de l'emploi (2021)



Nombre d'emplois au lieu de travail



03 | PRÉSENTATION DES PREMIERS ENJEUX TRANSVERSAUX

ANALYSE DES MOBILITES

A62

Un axe structurant parcourant le territoire

90,5%

Des déplacements domicile-travail en voiture

50%

Des ménages possèdent 2 voitures ou +

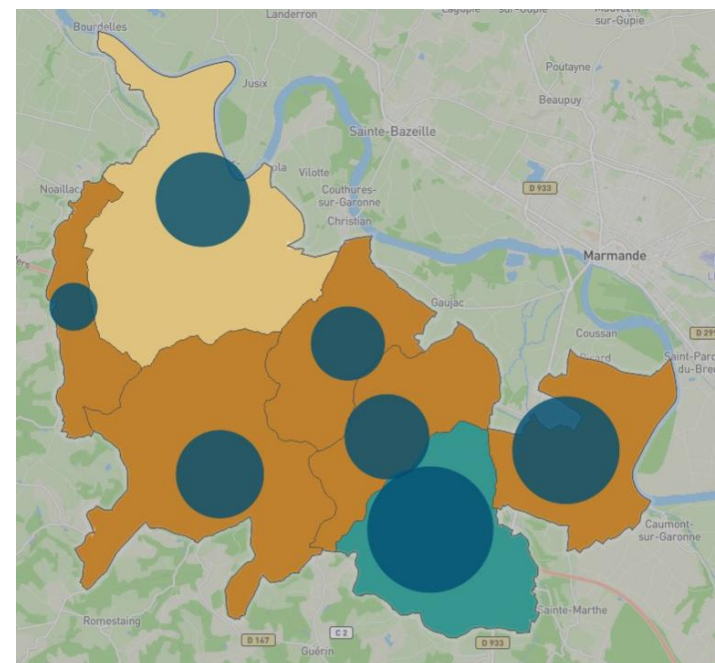
1

Aire de covoiturage sur Samazan

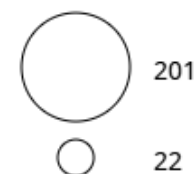


ENJEUX

- Limiter les déplacements domicile-travail dans les choix d'urbanisation
- Repenser la **place de la voiture et du stationnement** dans les secteurs de centre-bourg
- Intégrer des **alternatives aux déplacements voiture** dans les réflexions des projets d'aménagement
- Anticiper les **acquisitions foncières** et les **liaisons inter quartier**
- S'appuyer sur le déploiement et l'aménagement des **voies cyclables** (voie verte, SO vélo...) pour renforcer les liaisons vers les quartiers résidentiels
- Favoriser la **lisibilité signalétique des parcours et sécuriser** les modes de déplacements doux
- Développer les **aires de covoiturage** pour offrir des alternatives à la voiture et à l'autosolisme
- Déployer des **bornes électriques** pour éviter les situations de précarité énergétique et anticiper les nouveaux modes de déplacement



Nombre total de navettes domicile-travail

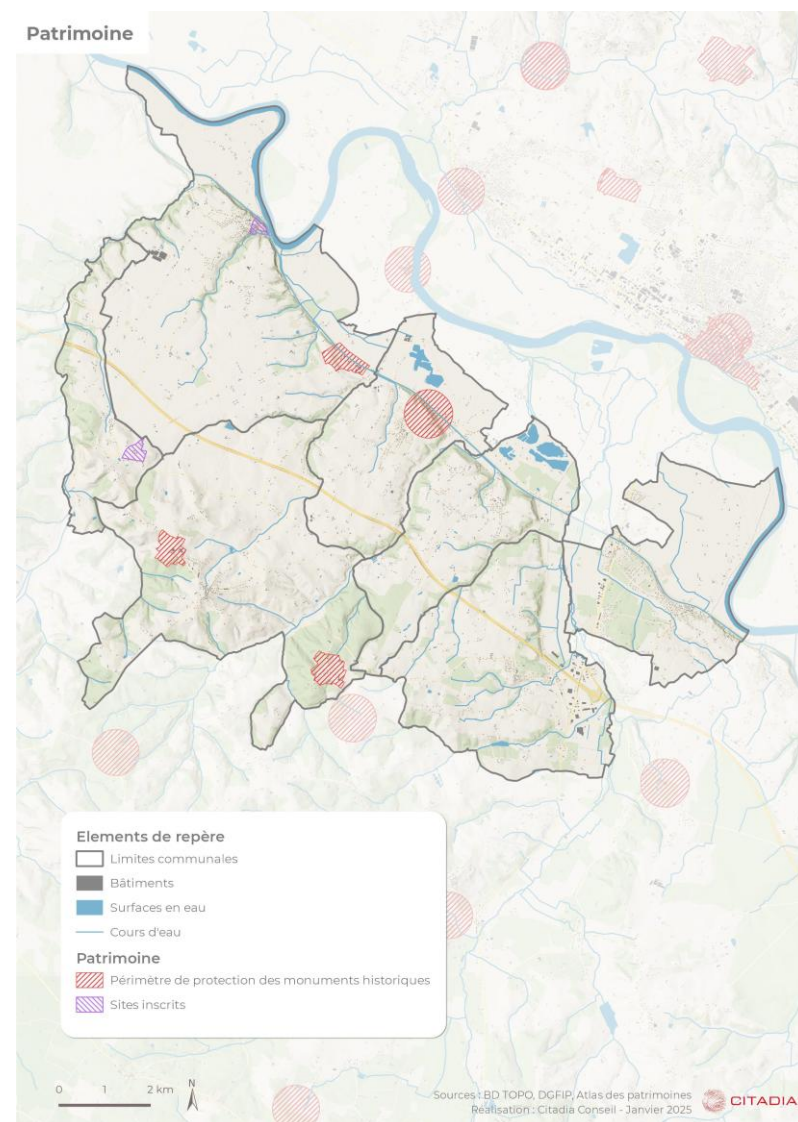


Ratio flux entrants/flux sortants

- [2 — 2,4] (1)
- [1,5 — 2] (0)
- [1 — 1,5] (0)
- [0,8 — 1] (0)
- [0,5 — 0,8] (1)
- [0,1 — 0,5] (5)

PAYSAGES ET PATRIMOINE

- 3 entités paysagères : vallée de la Garonne, plateau agricole ouvert, paysage de collines
- 71 % de surfaces agricoles diversifiées
- 20% de surface boisées
- Différents types de bourgs et des formes variées d'habitat plus diffus
- 2 sites inscrits (château de Beaulieu et ses abords à Saint-Sauveur-de-Meilhan, Tertre à Meilhan-sur-Garonne)
- 4 monuments historiques (château de Marcellus et églises)
- Du patrimoine vernaculaire (fermes, maisons, pigeonniers, moulins, ponts, puits, croix, lavoirs...)



03 | PRÉSENTATION DES PREMIERS ENJEUX TRANSVERSAUX

PAYSAGES ET PATRIMOINE



ENJEUX

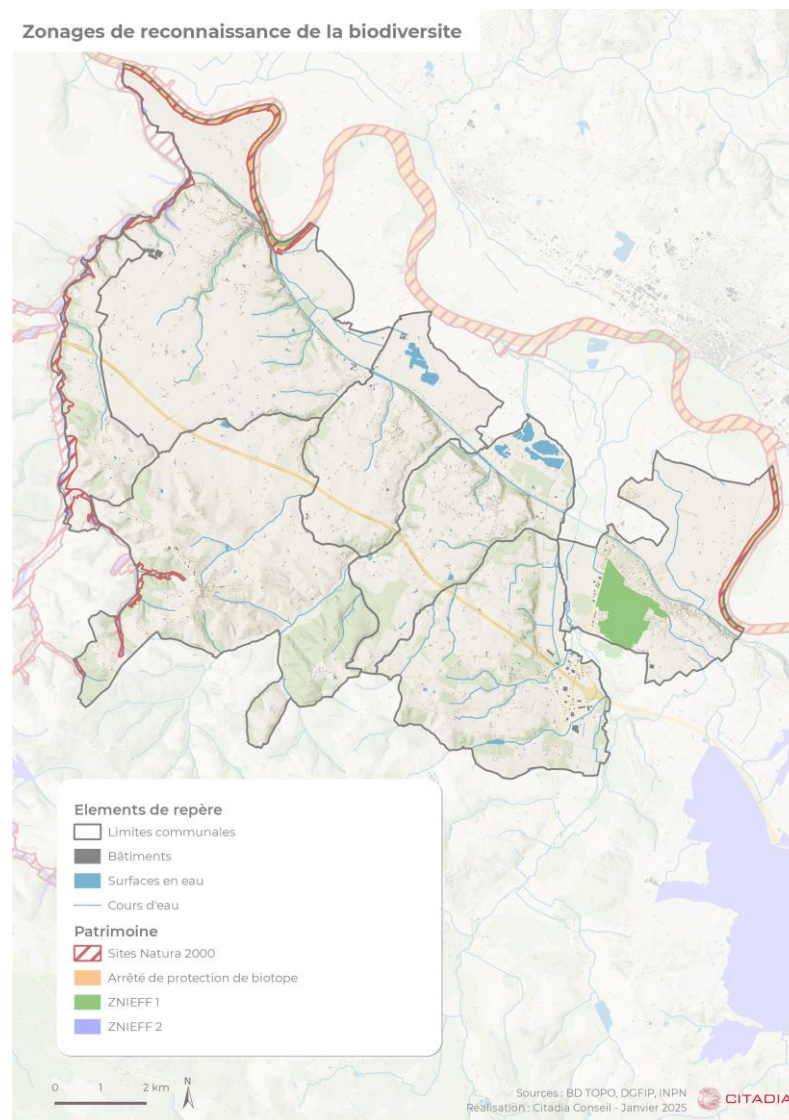
- Protéger les motifs paysagers naturels du territoire notamment liés à l'activité agricole (ex : maintien des milieux ouverts, conservation des structures végétales en bordure de parcelles agricoles...)
- Assurer une bonne insertion des nouvelles constructions (ex : nouveaux logements, locaux d'activités...)
- Minimiser l'impact des nouvelles infrastructures sur les grands paysages (ex : dispositifs de production d'énergie renouvelable, voiries...)
- Travailler les interfaces entre espaces (ex : entre milieu urbanisé et agricole ou naturel, entre espaces résidentiels et d'activités...)
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti reconnu comme vernaculaire



*Verger à Meilhan-sur-Garonne, Verger à Montpouillan, Elevage et vignoble à Cocumont, Vignoble du château de Beaulieu à Saint-Sauveur-de-Meilhan
(Source : Plan de Paysage du Pays Val de Garonne-Gascogne)*

FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE

- Une grande diversité de milieux (fermés, ouverts et semi-ouverts, aquatiques et humides)
- Différents zonages de reconnaissance de la biodiversité (APPB, Natura 2000, ZNIEFF 1 et 2)
- Des continuités écologiques identifiées à différentes échelles avec des facteurs diversifiés de fragmentation (zones bâties, autoroute, obstacles à l'écoulement...)
- Des espèces exotiques envahissantes pouvant menacer les écosystèmes locaux



03 | PRÉSENTATION DES PREMIERS ENJEUX TRANSVERSAUX

FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE



ENJEUX

- Préserver et restaurer les continuités écologiques
- Minimiser l'impact des nouvelles constructions et infrastructures sur la biodiversité
- Prévenir et limiter le développement des espèces exotiques envahissantes
- Anticiper l'impact du dérèglement climatique sur la fonctionnalité écologique du territoire
- Favoriser le maintien et le développement de la biodiversité ordinaire

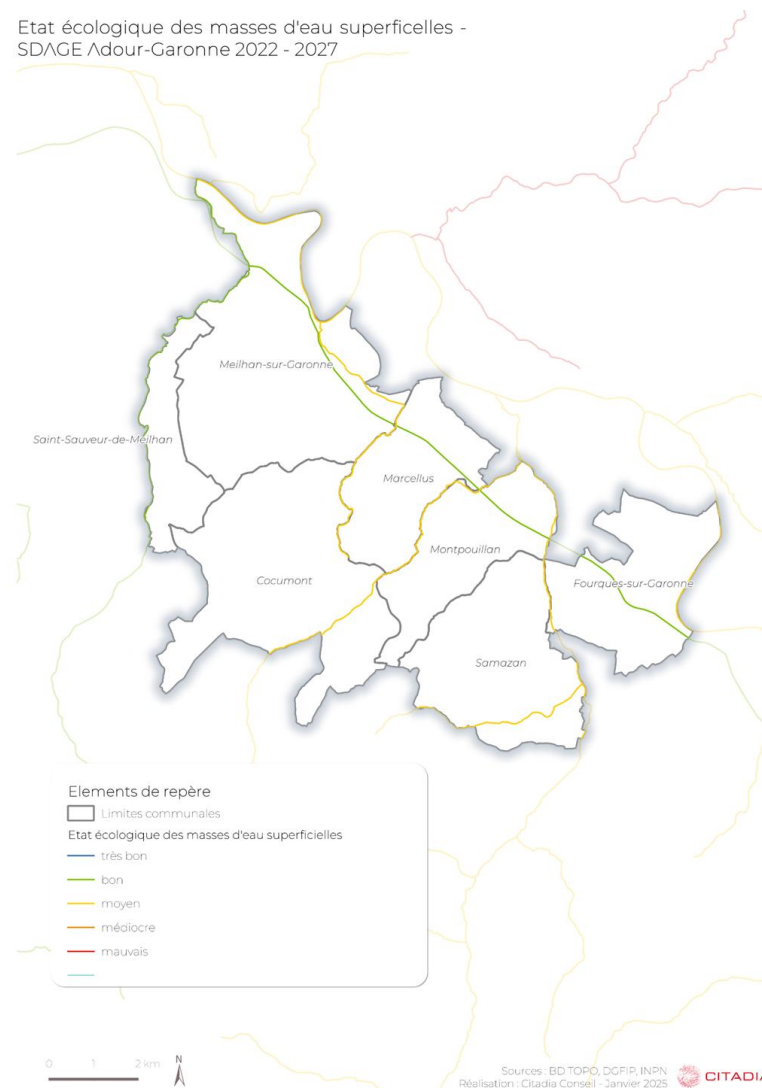


Bois sur la D289 à Cocumont, bois de Sablère à Fourques-sur-Garonne, peupleraie à Marcellus au bord du Bacqueyron et robiniers à Marcellus (Sources : Citadia, ETEN Environnement pour le rapport de présentation des PLU du groupement composé des communes de Cocumont, Marcellus, Meilhan-sur-Garonne, Montpouillan, Samazan)

GESTION DE L'EAU

- Plusieurs documents cadre en matière de gestion de l'eau (SDAGE Adour-Garonne, SAGE Vallée de la Garonne, PGE Garonne-Ariège)
- Des masses d'eau globalement en bon état chimique et écologique mais soumises à de nombreuses pressions (prélèvements, pesticides, rejets de stations d'épuration...)
- 2 syndicats gérant l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement (EAU47 et Syndicat des eaux Garonne Gascogne)
- Une commune sans assainissement collectif (Saint-Sauveur-de-Meilhan)

Etat écologique des masses d'eau superficielles -
SDAGE Adour-Garonne 2022 - 2027



GESTION DE L'EAU



ENJEUX

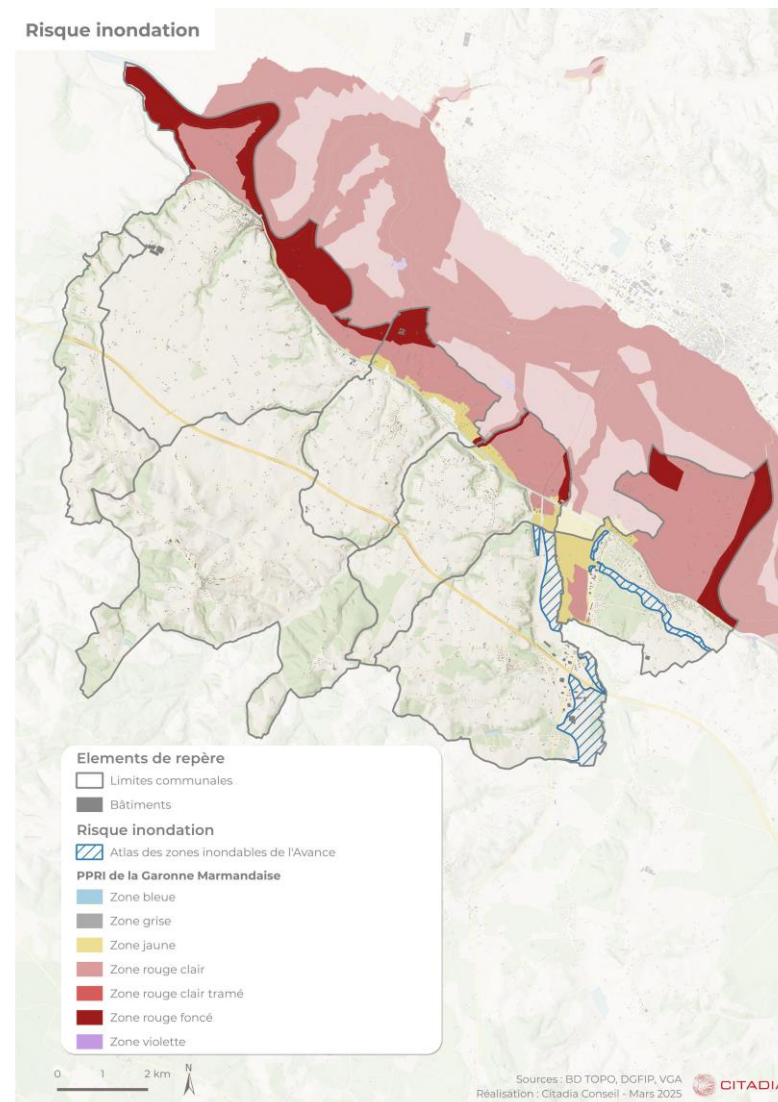
- Prendre en compte les effets du dérèglement climatique sur la quantité et la qualité de la ressource en eau ;
- S'assurer d'une gestion équilibrée de la ressource eau permettant le bon fonctionnement des milieux aquatiques et la satisfaction de l'ensemble des usages (AEP, agriculture, industrie, loisirs, etc.).
- Dimensionner l'accueil de population à la capacité des réseaux d'alimentation en eau potable et d'épuration



Garonne à Meilhan-sur-Garonne, Canal latéral à la Garonne à Montpouillan, Plan d'eau avec retenue sur le ruisseau de Samadet à Samazan et plan d'eau issu de l'extraction des matériaux à Marcellus (Sources : Plan de Paysage du Pays Val de Garonne Gascogne, Citadia, IGN)

RISQUES

- Un risque inondation encadré réglementairement sur la Garonne (PPRI) mais des débordements observés sur d'autres cours d'eau (Avance, Lisos, Sérac notamment)
- Des outils départementaux pour prévenir le risque incendie et un système de défense local
- Un risque mouvement de terrain à composantes multiples, avec une réglementation principalement sur le volet retrait-gonflement des argiles (PPRN)
- Des risques technologiques variés mais localisés (ICPE, transport de matières dangereuses, rupture de barrage)

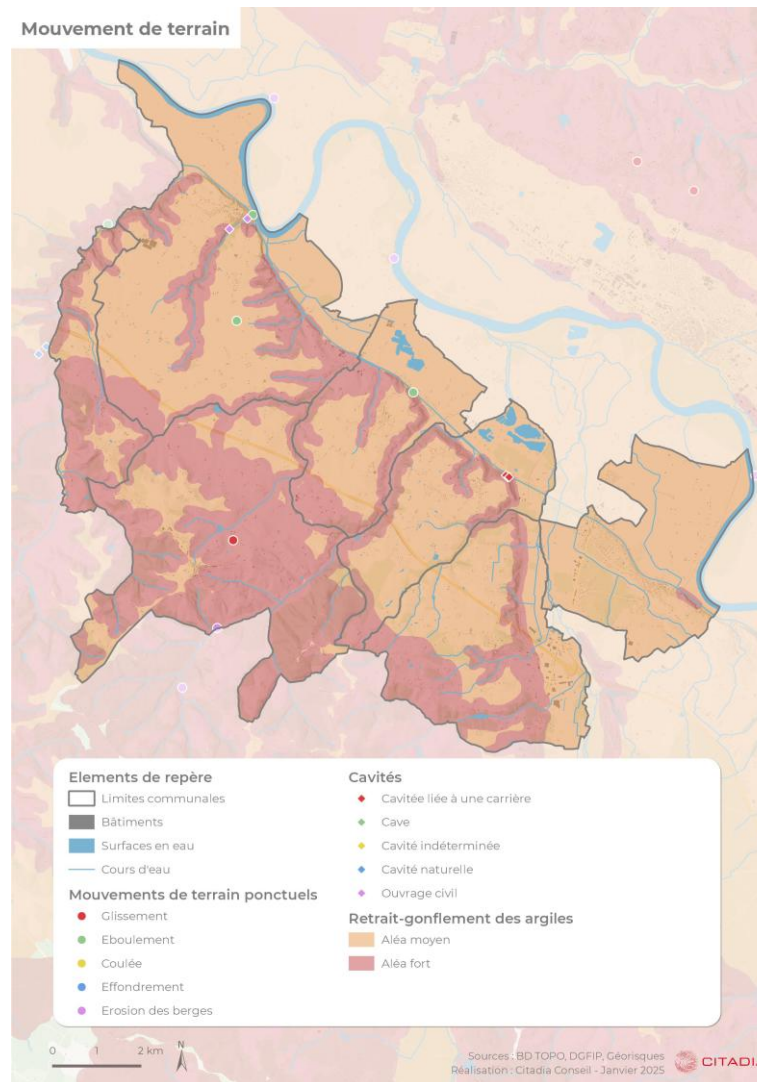


RISQUES



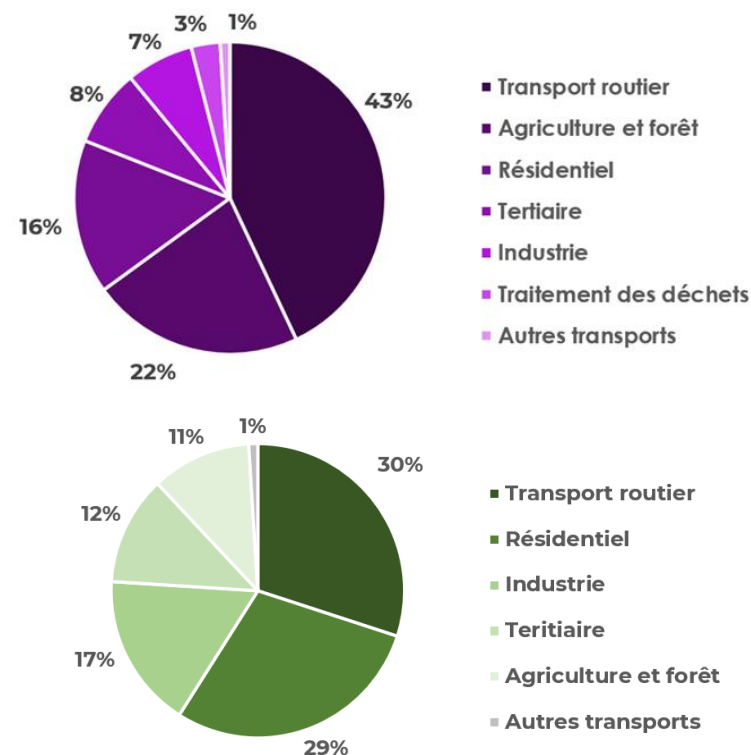
ENJEUX

- Intégrer les risques connus et/ou réglementés dans les choix d'aménagement (notamment dans les vallées inondables)
- Anticiper l'accroissement des risques naturels en lien avec le dérèglement climatique (ex : limitation de l'imperméabilisation des sols, utilisation du végétal pour limiter le ruissellement et l'érosion...)



TRANSITION ENERGETIQUE

- Une transition énergétique planifiée à l'aide d'un PCAET, d'un SDEnR et d'une Charte des énergies renouvelables à l'échelle de Val de Garonne Agglomération
- Des consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre principalement issues des secteurs du transport routier, du résidentiel et de l'agriculture
- 12% du CO2 émis stocké dans les puits de carbone de Val de Garonne (principalement sols et biomasse sur pied)
- Une production de 326 GWh d'énergie renouvelable (l'équivalent de 20% des consommations énergétiques) principalement en lien avec la valorisation de biomasse



Part de chaque secteur dans les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques 2021 de Val de Garonne Agglomération
(Source : AREC Nouvelle-Aquitaine)

03 | PRÉSENTATION DES PREMIERS ENJEUX TRANSVERSAUX

TRANSITION ENERGETIQUE



ENJEUX

- Participer à l'atteinte des objectifs intercommunaux de transition énergétique
- Concevoir des projets d'aménagement permettant la diminution des consommations énergétiques et des émissions du secteur du transport notamment
- Développer les exigences pour un secteur du résidentiel et tertiaire à impact réduit (sur la conception et la performance énergétique des bâtiments...)
- Accompagner par un aménagement adapté la transition énergétique des activités du territoire (agriculture notamment)
- Contribuer à un développement maîtrisé et diversifié de la production d'ENR
- Maintenir et renforcer les puits de carbone du territoire
- Favoriser l'évolution des réseaux d'énergie pour permettre le développement de la production d'énergie renouvelable.

Photovoltaïque sur bâtiment agricole (Cocumont)



Photovoltaïque sur ombrières (Samazan)



Photovoltaïque au sol (Samazan)



Réalisation : Citadia - Mars 2025
Source : Google Satellite



03 | PRÉSENTATION DES PREMIERS ENJEUX TRANSVERSAUX

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUENCANT LA SANTE

De nombreux facteurs environnementaux influençant la santé :

- Qualité de l'air extérieur et intérieur
- Inconfort thermique
- Nuisances sonores
- Production de déchets (collecte par Val de Garonne et traitement par ValOrizon)
- Pollution des sols
- Pollution lumineuse...



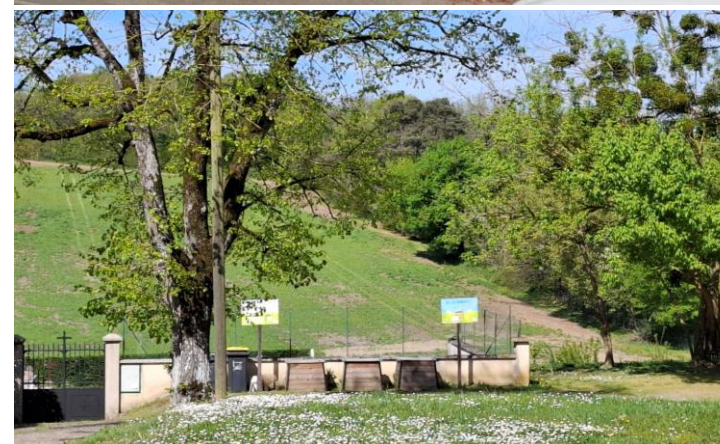
03 | PRÉSENTATION DES PREMIERS ENJEUX TRANSVERSAUX

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUENCANT LA SANTE

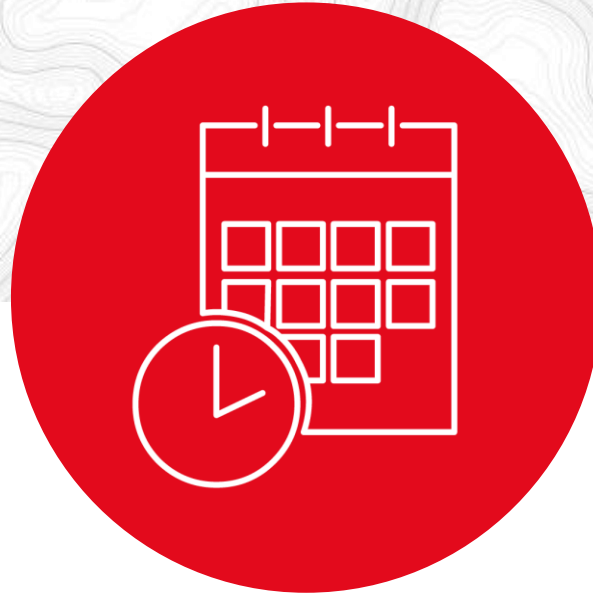


ENJEUX

- Œuvrer à l'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur
- Prévenir l'introduction et le développement des espèces représentant un risque pour la santé
- Limiter l'exposition des populations aux agents physiques perturbateurs pour la santé publique (ex : nuisances sonores, chaleur, pollution lumineuse)
- Réduire la production de déchets et développer les filières de valorisation
- Gérer de manière adéquate les sols pollués pour minimiser leur impact sur l'environnement et la santé publique



Station de mesure de la qualité de l'air à Marmande et site de compostage de biodéchets à Saint-Sauveur-de-Meilhan (Sources : Val de Garonne Agglomération, Citadia)

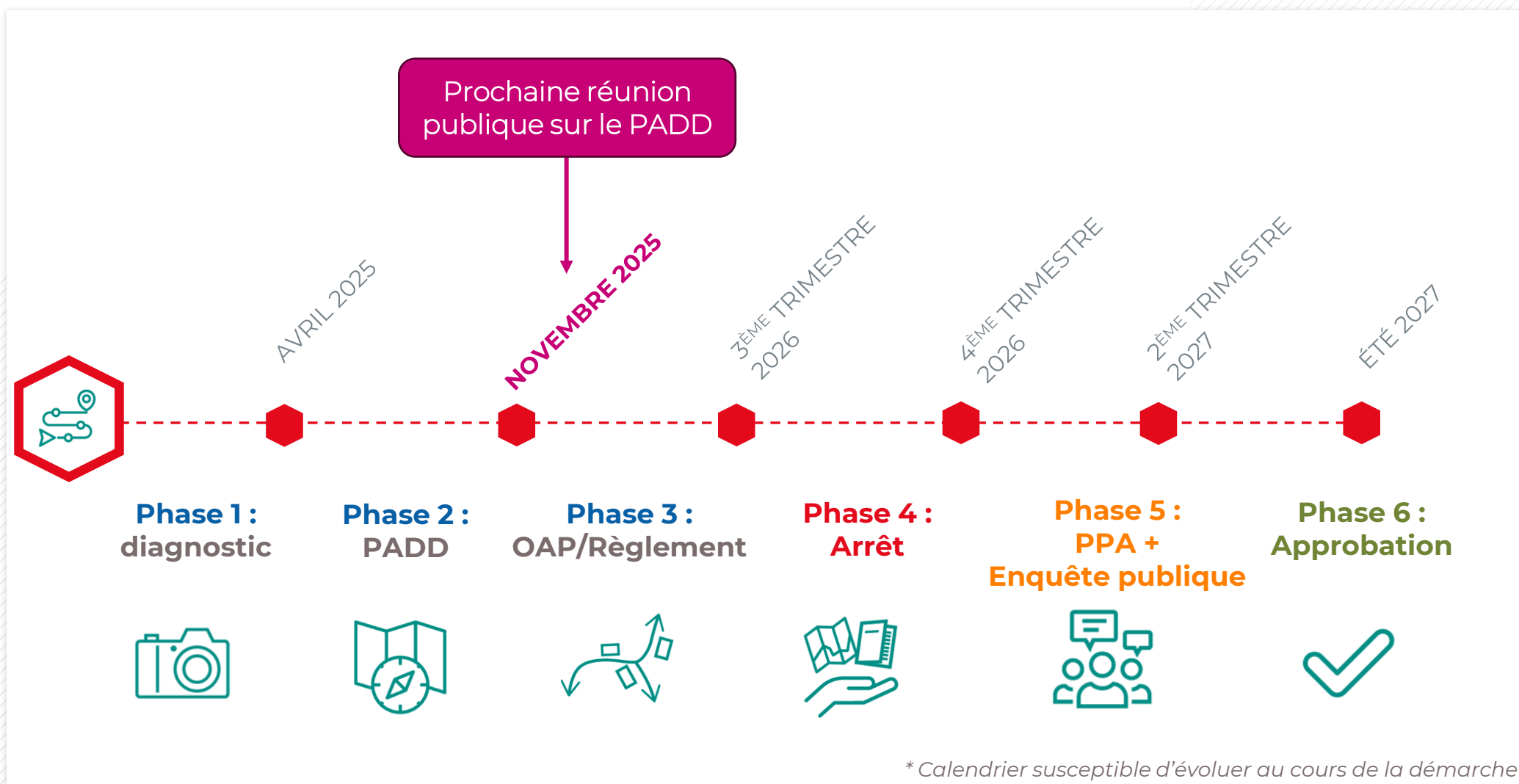


04

Quel calendrier ?

04 | QUEL CALENDRIER ?

LA SUITE DE LA DÉMARCHE



04 | QUEL CALENDRIER ?

OÙ S'INFORMER ?

PLUSIEURS MOYENS DE SUIVRE L'AVANCEMENT DES PLU :

- Bulletins municipaux
- Sites internet des communes et réseaux sociaux
- Réunions publiques
- Affichage en mairie
- Mise à disposition d'un registre par commune





Temps d'échange

Avez-vous des questions ?